

## SOMMAIRE:

Page 1: ACTUALITE

Page 2: CTAP du 21 Juillet

Page 3: CTAP du 21 Juillet

Page 4: GRILLE C en B

Page 5: GRILLE C en B

Page 6: GRILLE B en A

Page 7: HABILLEMENT

Page 8: RENCONTRE MINISTRE et PLF

La loi du 6 août 2019 « de transformation de la Fonction publique » a entraîné de très nombreuses, profondes et négatives modifications dans le statut et la gestion des fonctionnaires.

Cette loi vide les Commissions Administratives Paritaires (CAP) de la plupart de leurs prérogatives : mobilité et avancement.

Lors des deux CAP de titularisation des Adjointes Techniques et des Techniciens des 15 et 17 Septembre dernier, l'UFAP UNSa justice a vivement contesté ce passage en force de l'Administration qui semblait, elle-même, complètement perdue! Du coup, elle laisse à l'UFAP UNSa justice une porte entrouverte pour que nous puissions faire des propositions d'avancement pour 2021. Mais jusqu'à quand ??? Et avec quels documents ???

Le 21 Juillet s'est tenu à la DAP un CTAP dans des circonstances très particulières. Les textes concernant la réforme des Personnels Techniques ont été validés par l'ensemble des participants. Lors de la rencontre de l'UNSa Justice avec le Ministre de la Justice le 22 septembre, celui-ci s'est engagé pour une publication des textes dans les prochaines semaines. Quel que soit le calendrier, notre réforme sera en place dans sa globalité avant le 31 décembre 2022.

Pour terminer, l'entretien professionnel annuel d'évaluation à partir de 2021 (donc pour l'entretien d'évaluation 2020) devra être l'occasion de renforcer les explications sur le Compte Personnel de Formation puisque chaque agent devra recevoir une information précise sur l'ouverture et l'utilisation de ses droits « CPF ». Des documents spécifiques seront mis à disposition pour préciser ses modalités de mise en œuvre afin de garantir une cohérence de l'information pour l'ensemble des agents. Qui ces informations ? Très peu et sans doute personne !

Daniel Carré  
Secrétaire National UFAP UNSa justice  
Représentant des Personnels Techniques





## CTAP du 21 JUILLET 2020

Les textes proposés ce jour concernaient, pour l'essentiel, la réforme du corps de commandement et celle des Personnels Techniques.

En ce qui concerne les Personnels Techniques, 2 textes étaient proposés pour avis et 3 pour information.

L'UFAP UNSa justice a donné un **avis favorable aux deux arrêtés relatifs au stage et à la formation** des Directeurs Techniques et des Techniciens stagiaires de l'Administration Pénitentiaire.

Pour le corps des Directeurs Techniques, les **modalités d'organisation du stage et de la formation concernent autant les Directeurs Techniques issus des concours internes et externes que ceux promus par Liste d'Aptitude.**

*Les Directeurs techniques promus par la LA recevront donc au cours de leur première année d'exercice une formation comprenant plusieurs modules pour éviter les désagréments de la réforme de 1999. Ils pourront toutefois faire l'impasse sur certaines formations.*

Le programme de la formation d'adaptation à l'emploi des directeurs techniques est organisé autour de plusieurs domaines :

- Adhérer aux valeurs du service public et à la déontologie ;
- Appréhender leur fonction d'encadrement des services techniques, par la connaissance de l'administration pénitentiaire, de ses missions et de son organisation ;
- Assurer leur mission de conseil auprès du directeur interrégional ou du chef d'établissement en développant des compétences managériales liées à la fonction qu'ils sont appelés à exercer par l'acquisition de savoirs tels que l'encadrement, l'animation et l'évaluation d'une équipe, la conduite et la mise en œuvre de projet, ainsi que des connaissances élémentaires en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines ;
- Contribuer aux missions dévolues aux corps des directeurs techniques par l'article 3 du décret du 2 août 1999 susvisé.

Pour le corps des Techniciens, les modalités d'organisation du stage et de la formation concernent autant les Techniciens issus des concours internes et externes que ceux promus par Liste d'Aptitude et par examen.

*Les Techniciens promus par la LA recevront donc au cours de leur première année d'exercice une formation comprenant plusieurs modules. Ils pourront toutefois faire l'impasse sur certaines formations.*

Le programme de la formation d'adaptation à l'emploi des techniciens est organisé autour des quatre domaines suivants :

***L'UFAP-UNSa justice, une présence quotidienne***



## CTAP du 21 JUILLET 2020

- Adhérer aux valeurs du service public et à la déontologie ;
- Appréhender leur fonction par la connaissance de l'administration pénitentiaire, de ses missions et de son organisation ;
- Assister le directeur technique par l'acquisition de compétences en matière de développement de projet et d'organisation du travail ;
- Contribuer aux missions dévolues aux corps des techniciens par l'article 22 du décret du 2 août 1999 susvisé.

Les autres textes concernaient les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps de Directeurs Techniques ou de Techniciens de l'Administration Pénitentiaire ainsi que la cartographie des postes requalifiés dans le cadre de la réforme de la filière technique, C en B et B en A.

En ce qui concerne la cartographie, un certain nombre de postes ayant déjà été donnés par la voie de la mobilité ou par refus de la DAP, l'UFAP UNSA justice a proposé depuis plusieurs semaines d'autres postes en sachant très bien que tout le monde ne serait pas satisfait de ces choix.

A partir de cet automne, au plus tard au mois de janvier 2021, la réforme des Personnels Techniques commencera enfin à être mise en place. Pour mémoire, la dernière réforme date de 1999.

**L'UFAP UNSA JUSTICE est fière**  
**et assume sa signature du relevé de conclusion du 05 Mai 2017.**



Pantin le 21 Juillet

**Daniel Carré**

**Secrétaire National UFAP UNSA justice**

**Représentant des Personnels Techniques**

*L'UFAP-UNSA justice, une présence quotidienne*



# LISTE 120 POSTES REQUALIFIES C en B

Suivi des marchés en GD	DISP BORDEAUX	CD UZERCHE
Suivi des marchés en GD	DISP DIJON	CP ORLEANS
Suivi des marchés en GD	DISP LILLE	CP MAUBEUGE
Suivi des marchés en GD	DISP LILLE	CP BAPAUME
Suivi des marchés en GD	DISP LYON	MA VILLEFRANCHE
Suivi des marchés en GD	DISP LYON	CD AITON
Suivi des marchés en GD	DISP MARSEILLE	MA GRASSE
Suivi des marchés en GD	DISP MARSEILLE	CP LE PONTET
Suivi des marchés en GD	DISP MARSEILLE	CD SALON
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	MA NANTERRE
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	MA OSNY
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	MA VILLEPINTE
Suivi des marchés en GD	DISP TOULOUSE	CP SEYSSES
Suivi des marchés en GD	DISP STRASBOURG	CP VILLENAUXE
Reprographe	ENAP	ENAP
BBMI	ENAP	ENAP
Informatique	ENAP	ENAP
Responsable de garage	DISP PARIS	CP FRESNES
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	CD BEDENAC
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	MA AGEN
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	MA BORDEAUX GRAGUIGNAN
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	MC ST MARTIN DE RE
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	CD EYSSES
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	CD MAUZAC
BBMI en Gestion Publique	DISP DIJON	MA BOURGES
BBMI en Gestion Publique	DISP DIJON	MA TOURS
BBMI en Gestion Publique	DISP DIJON	MC ST MAUR
BBMI en Gestion Publique	DISP LILLE	MA BETHUNE
BBMI en Gestion Publique	DISP LILLE	MA DOUAI
BBMI en Gestion Publique	DISP MARSEILLE	MC ARLES
BBMI en Gestion Publique	DISP MARSEILLE	CP MARSEILLE
BBMI en Gestion Publique	DISP PARIS	MC POISSY
BBMI en Gestion Publique	DISP RENNES	CP LORIENT
BBMI en Gestion Publique	DISP RENNES	CD VAL DE REUIL
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA STRASBOURG
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA CHALON EN CHAMPAGNE
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA REIMS
BBMI en Gestion Publique	DISP TOULOUSE	MA MONTAUBAN
BBMI en Gestion Publique	DISP TOULOUSE	MA TARBES
BBMI en Gestion Publique	DISP TOULOUSE	MA NÎMES
BBMI en Gestion Publique	DISP TOULOUSE	CP PERPIGNAN
Chargé d'Opération BBMI sur siège DI	DISP LILLE	DISP LILLE
Chargé d'Opération BBMI sur siège DI	DISP LILLE	DISP LILLE
Chargé d'Opération BBMI sur siège DI	DISP LYON	DISP LYON
Chargé d'Opération BBMI sur siège DI	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Chargé d'Opération BBMI sur siège DI	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Indust. Textile	RIEP	MC ST MARTIN DE RE
Indust. Textile	RIEP	MC ST MARTIN DE RE
Plate forme logistique	RIEP	MC ARLES
Façonnage	RIEP	CD EYSSES
Agric. Elevag.	RIEP	CD CASABIANDA
Menuiserie	RIEP	CD MURET
Metallerie	RIEP	CD TOUL
Informatique	RIEP	CP NANTES
Indust. Textile	RIEP	CPF RENNES
Menuiserie	RIEP	ST MAUR

*L'UFAP-UNSA justice, une présence quotidienne*



## LISTE 120 POSTES

### REQUALIFIES

#### C en B

Restauration Collective	DISP BORDEAUX	MA AGEN
Restauration Collective	DISP BORDEAUX	MA ANGOULEME
Restauration Collective	DISP DIJON	MA BOURGES
Restauration Collective	DISP DIJON	MA BESANCON
Restauration Collective	DISP LILLE	MA VALENCIENNES
Restauration Collective	DISP LYON	MA BONNEVILLE
Restauration Collective	DISP MARSEILLE	CP BORGEO
Restauration Collective	MOM	CP NOUMEA
Restauration Collective	MOM	CP FAA'A NUUTANIA
Restauration Collective	MOM	MA BASSE TERRE
Restauration Collective	DISP PARIS	MA FLEURY MEROGIS
Restauration Collective	DISP RENNES	CP LORIENT
Restauration Collective	DISP RENNES	MA ANGERS
Restauration Collective	DISP RENNES	CD VAL DE REUIL
Restauration Collective	DISP RENNES	MA ROUEN
Restauration Collective	DISP STRASBOURG	CD OERMINGEN
Restauration Collective	DISP STRASBOURG	MA CHALON EN CHAMPAGNE
Restauration Collective	DISP STRASBOURG	MA STRASBOURG
Restauration Collective	DISP STRASBOURG	MC ENSISHEIM
Restauration Collective	DISP STRASBOURG	MA TROYES
Restauration Collective	DISP TOULOUSE	MA NIMES
Restauration Collective	DISP TOULOUSE	MA MONTAUBAN
Référent Restauration sur siège DI	DISP LILLE	DISP LILLE
Informatique	DISP BORDEAUX	CP POITIERS VIVONNE
Informatique	DISP BORDEAUX	CP MONT DE MARSAN
Informatique	DISP BORDEAUX	MA BORDEAUX GRAGUIGNAN
Informatique	DISP BORDEAUX	DISP BORDEAUX
Informatique	DISP DIJON	CP ORLEANS
Informatique	DISP DIJON	DISP DIJON
Informatique	DISP DIJON	DISP DIJON
Informatique	DISP DIJON	MC ST MAUR
Informatique	DISP LILLE	CP VENDIN LE VIEIL
Informatique	DISP LILLE	DISP LILLE
Informatique	DISP LILLE	CP LAON
Informatique	DISP LILLE	CP BEAUVAIS
Informatique	DISP LILLE	MA DOUAI
Informatique	DISP LYON	CP VALENCE
Informatique	DISP LYON	MA LYON CORBAS
Informatique	DISP LYON	DISP LYON
Informatique	DISP LYON	CP GRENOBLE
Informatique	DISP LYON	CP RIOM
Informatique	DISP LYON	CP MOULINS
Informatique	DISP MARSEILLE	CP MARSEILLE
Informatique	DISP MARSEILLE	MC ARLES
Informatique	DISP MARSEILLE	CP LE PONTET
Informatique	DISP MARSEILLE	CD SALON
Informatique	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Informatique	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Informatique	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Informatique	MOM	CP ST DENIS
Informatique	MOM	Siège MOM
Informatique	MOM	MA ST PIERRE
Informatique	DISP PARIS	CP REAU
Informatique	DISP PARIS	MA FLEURY MEROGIS
Informatique	DISP PARIS	DISP PARIS
Informatique	DISP PARIS	DISP PARIS
Informatique	DISP RENNES	CD ARGENTAN
Informatique	DISP RENNES	DISP RENNES
Informatique	DISP RENNES	CP LE HAVRE
Informatique	DISP STRASBOURG	DISP STRASBOURG
Informatique	DISP STRASBOURG	CP NANCY
Informatique	DISP TOULOUSE	DISP TOULOUSE
Informatique	DISP TOULOUSE	CP SEYSSES
Informatique	DISP TOULOUSE	CP BEZIERS



## LISTE 42 POSTES

### REQUALIFIES

#### B en A

Suivi des marchés en GD	DISP BORDEAUX	CP MONT DE MARSAN
Suivi des marchés en GD	DISP BORDEAUX	CD NEUVIC
Suivi des marchés en GD	DISP DIJON	CD JOUX LA VILLE
Suivi des marchés en GD	DISP LYON	CP RIOM
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	MA PARIS LA SANTE
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	CP REAU
Suivi des marchés en GD	DISP PARIS	CP MEAUX
Suivi des marchés en GD	DISP TOULOUSE	CP BEZIERS
BBMI	ENAP	ENAP
Référent Hygiène Sécurité	DISP BORDEAUX	DISP BORDEAUX
Référent Hygiène Sécurité	DISP LYON	DISP LYON
Référent Hygiène sécurité	DISP LILLE	DISP LILLE
Imprimerie	RIEP	CD MELUN
Métallerie	RIEP	CP LORIENT
Gestion de Production ou BBMI	RIEP	Siège TULLE
BBMI en Gestion Publique	DISP BORDEAUX	CD MAUZAC
BBMI en Gestion Publique	DISP DIJON	MA DIJON
BBMI en Gestion Publique	DISP DIJON	MA BESANCON
BBMI en Gestion Publique	DISP LILLE	MA AMIENS
BBMI en Gestion Publique	DISP LYON	MA GRENOBLE
BBMI en Gestion Publique	DISP LYON	CP ST ETIENNE
BBMI en Gestion Publique	DISP MARSEILLE	CD CASABIANDA
BBMI en Gestion Publique	DISP MARSEILLE	CP BORGO
BBMI en Gestion Publique	DISP MARSEILLE	MA NICE
BBMI en Gestion Publique	MOM	CP MAJICAVO
BBMI en Gestion Publique	MOM	CP NOUMEA
BBMI en Gestion Publique	DISP RENNES	MA BREST
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA MULHOUSE
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA EPINAL
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	MA CHALON EN CHAMPAGNE
BBMI en Gestion Publique	DISP STRASBOURG	CD MONTMEDY
Chargé d'Opération au DAI	DISP LYON	DISP LYON
Référent Rest. Collect	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Référent Rest. Collect	MOM	Siège MOM
Référent Rest. Collect	DISP PARIS	DISP PARIS
Référent Rest. Collect	DISP TOULOUSE	DISP TOULOUSE
Restauration Collective en GD	DISP PARIS	MA FLEURY MEROGIS
Informatique (chef département)	DISP DIJON	DISP DIJON
Informatique (chef département)	DISP PARIS	DISP PARIS
Informatique (Adj au chef département)	DISP PARIS	DISP PARIS
Informatique (Adj au chef département)	DISP MARSEILLE	DISP MARSEILLE
Informatique (chef département)	DISP TOULOUSE	DISP TOULOUSE



## COMMISSION

### HABILLEMENT du 23 SEPTEMBRE

18 mois ! Il aura fallu attendre tout ce temps pour que se tienne enfin une réunion sur l'habillement propre aux Personnels Techniques...

En préambule, l'**UFAP UNSa Justice** a précisé aux représentants de l'administration pénitentiaire que, en l'état, les équipements validés lors de la précédente Commission Habillement n'étaient absolument pas satisfaisants.

**Notre Organisation Syndicale** a exprimé son mécontentement sur la gestion de la dotation initiale auprès de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle et de la directrice adjointe de l'AP : taille non conforme, dotation incomplète, pas de chaussure, pas de dotation à la MOM, aucune info sur les retours, etc...



Un point a donc été fait sur la distribution à venir et l'ATIGIP s'est engagée à :

- Distribuer la dotation 2019 avant fin octobre 2020
- Distribuer la dotation 2020 et le renouvellement au premier trimestre 2021
- Distribuer la dotation 2021 aux mêmes dates que les Personnels de Surveillance

Pour le retour des effets inadaptés ou défectueux, l'ATIGIP n'impose pas de délai. L'ATIGIP fera parvenir aux Organisations Syndicales et aux correspondants locaux une adresse mail pour permettre un échange plus rapide sur des problèmes rencontrés et les solutionner plus efficacement.

S'agissant de la fameuse note relative à l'octroi d'un bon de 100 Euros pour l'achat d'une paire de chaussures et dont la signature est toujours en attente, l'**UFAP UNSa Justice** exigé un rattrapage pour les années 2019 et 2020.

L'ATIGIP a également présenté de nouvelles chaussures. Ces chaussures (BBMM et RESTAURATION) seront tout d'abord testées par environ 50 Personnels Techniques. C'est au cours d'une prochaine réunion que la validation de celles-ci sera discutée et votée.



Les demandes de modifications et/ou d'ajouts sur des effets de la dotation ont aussi été abordées :

Les poches de pantalons pour placer les protections genoux seront modifiées puisque validées

Un second velcro sur les vestes et les polos, lui aussi validé, pour permettre aux Personnels Techniques de porter l'écusson de leur établissement

Les polos devraient être plus confortables, avec une possibilité d'en percevoir en 100% coton

Il est envisagé d'ajouter des poches aux pantalons de cuisine. Cette demande n'est pas encore validée.

Ajout d'une casquette grise et d'un bonnet : la casquette, avec coque, doit être commandée avec le catalogue de l'UGAP, lorsque la fameuse note sera signée !

Dernier point : la prise des mensurations et l'évolution de la grille des tailles ! Le fiasco engendré lors de l'envoi de la dotation initiale sur les tailles de l'ensemble des Personnels Techniques a permis une réflexion au sein de l'ATIGIP. Celle-ci a donc décidé de s'équiper de scanners (20 000 Euros pièces). Ils seront déployés à l'ENAP et dans les Directions Interrégionales. Ces scanners serviront à l'ensemble des Personnels tout au long de leur carrière et permettront, il faut l'espérer, d'éviter les gros problèmes de tailles rencontrés.

Pantin le 25 Septembre 2020

Pour l'**UFAP UNSa Justice**

Les représentants à la commission habillement



## L'UNSa Justice reçue le 22 Septembre par le Ministre de la Justice

S'agissant de l'administration pénitentiaire, tout comme cet été, l'UFAP UNSa Justice a relancé auprès du garde des Sceaux l'exigence de faire avancer la publication des arrêtés relatifs à la réforme des Personnels Techniques au même titre que ceux de la chaîne de commandement afin de pouvoir engager au plus vite le champ des promotions. Sur ces deux points, le Ministre nous a fait savoir que son cabinet était intervenu afin que les textes puissent être publiés dans les toutes prochaines semaines.

S'agissant des CPIP, des Personnels Techniques et des Personnels administratifs de la DAP, nous avons aussi posé nos jalons en matière d'exigence salariale, avec des revalorisations de l'IFPIP, de l'IFO et de L'ICP pour les PT, de l'IFSE et du CIA pour les PA, tout en demandant comme pour l'ensemble de la filière PS une revalorisation de la PSS pour TOUS les Corps et grades à hauteur de 30 % minimum !

## Projet de Loi de Finances 2021



Dans les grandes lignes, le gouvernement vient d'annoncer 2 450 emplois supplémentaires pour sortir la Justice du dénuement, dont 1500 emplois au titre de la loi de programmation Justice et 950 emplois recrutés dès maintenant afin de répondre à la volonté du Ministre en matière de Justice de proximité. Ces éléments concernent l'ensemble des directions.

D'ores et déjà, l'UNSa Justice est montée au créneau afin de mettre un nom sur cette annonce de 950 emplois. Il s'agit d'emplois de Contractuels et par conséquent, de précarisation de nos missions de Justice. Si la situation peut inviter le gouvernement à prendre certaines dispositions, nous ne sommes pas dupes s'agissant de cette volonté annoncée en 2020, visant à augmenter sensiblement le recrutement de Contractuels en lieu et place de Fonctionnaires !

Sur le plan valorisation des Personnels, le Ministre a annoncé des mesures visant à renforcer l'attractivité des métiers de la Justice et reconnaître l'engagement des Agents, pour une enveloppe globale de près de 51 millions d'euros. Il s'agit de mesures catégorielles ainsi que la dernière tranche du PPCR pour tous les Corps, pour un montant de 16 millions d'euros.

**INDEMNITAIRE:** + 300 000 euros à destination des Personnels Techniques de la DAP. Nous revendiquons entre autres, une revalorisation de l'ICP pour le CEA ainsi que pour les Personnels Techniques (avant que celle-ci ne soit transformée en IFSE).